

18 mai 1995, Montréal

Allocution devant la FTQ

Mes chers amis,

Je suis très heureux d'être parmi vous aujourd'hui et je voudrais prendre quelques instants, en commençant, pour souligner un événement qui nous attriste tous: le décès de Madame Marie Pinsonneault. Elle fut, comme vous le savez, une grande militante, responsable de la syndicalisation dans un de vos secteurs, celui de la téléphonie. Elle fut la première femme vice-présidente de la FTQ et à ce titre elle a participé à faire avancer une cause qui nous préoccupe tous, celle de l'accès des Québécoises à l'égalité. Je vous prie d'accepter, en mon nom et en celui de mon gouvernement, mes plus sincères condoléances.

Vous m'avez invité aujourd'hui pour vous parler d'un grand projet: la souveraineté. C'est un projet qui revêt maintenant un caractère d'urgence. À mesure que les mois et les années passent, le statu quo canadien se referme sur le Québec et le choix qui nous est présenté est de plus en plus net.

Dans un cas on peut choisir de rester dans le Canada. Ça signifierait qu'on accepte d'être considéré comme de simples individus, dont un certain nombre parlent le français, dans une province comme les autres. Ça signifierait qu'on accepte d'être à jamais une minorité, qui n'a pas plus droit au chapitre qu'une autre. Ça signifierait qu'on accepte que les grandes décisions soient prises par d'autres, parfois sans nous consulter, souvent en passant outre à nos souhaits et nos intérêts. Ça signifierait accepter la grande homogénéisation canadienne qui se produit depuis 1982.

La notion de dualité canadienne, dualité entre francophones et anglophones, est en train de disparaître. Ottawa affirme maintenant qu'il n'y a qu'une seule culture au Canada, qu'une seule histoire, qu'une seule identité. Et puisqu'il n'y a qu'une seule nation, Ottawa veut multiplier les « normes nationales », comme il vient de le faire dans un projet de loi sur les services sociaux, le projet C-76. Dans le domaine du commerce interprovincial, Ottawa veut se donner un pouvoir sans précédent pour pénaliser les provinces, dans ce que j'appelle la loi des « mesures de guerre » en matière commerciales, la loi C-88. Je vous en cite un morceau choisi: le gouvernement fédéral peut, par décret », prendre « toute mesure qu'il estime nécessaire ». Vous conviendrez que c'est assez large ! On ne fait pas dans la nuance. Un de mes prédécesseurs appelait ça du « fédéralisme dominateur ». On va se battre contre cette loi là et je suis certain qu'on va gagner. Mais ce qui est révélateur c'est l'esprit: la machine fédérale produit constamment des textes et des politiques qui prennent pour acquis que les provinces sont des exécutants sans importance, qui ne savent pas ce qu'elles font, qu'il faut prendre par la main, et corriger de temps à autre. Les provinces qui se reconnaissent dans le gouvernement d'Ottawa peuvent trouver ça très bien. Mais c'est plutôt rare en ce qui nous concerne.

En fait, la capacité du Québec de jouer pleinement son rôle dans des industries d'avenir est sérieusement limitée par le régime fédéral. Plusieurs d'entre vous ouvrez dans le secteur des communications, alors je vais utiliser cet exemple pour illustrer mon propos. Vous le savez, le Québec est un des pôles canadiens, nord-américains, et même mondiaux

de la téléphonie et des télécommunications. Nous avons développé ici une compétence tant au niveau de la création que de la fabrication et de l'exportation.

Les industries de la communication sont une porte sur l'avenir: l'avenir de l'emploi, bien sûr. L'avenir de la création sous toutes ses formes, aussi. C'est aussi celle de l'avenir de la culture.

Je n'ai pas besoin de vous dire que nous avons aussi développé au Québec une culture francophone d'Amérique, originale et remarquablement florissante. Le mariage de ces deux talents: la communication et la culture québécoise, devrait nous permettre de faire des pas de géants.

Mais c'est interdit. Oui, c'est interdit. La Cour suprême du Canada a décidé l'an dernier que le Québec n'avait pas un mot à dire en télécommunications. Pas un. Et le ministre du patrimoine, M. Michel Dupuy, a déclaré qu'en matière de télécommunications, le Québec serait consulté au même titre que les églises et les municipalités. Récemment, le gouvernement canadien est allé à Bruxelles dans une grande réunion du G-7 sur l'autoroute de l'information. Il a invité 18 compagnies canadiennes de pointe sur le secteur. Huit de ces compagnies étaient québécoises. C'est pas mal. On est le quart de la population, mais on représente la moitié de l'excellence en télécommunications. Mais Ottawa a même refusé que le Québec ait un observateur à la rencontre.

Alors moi, en tant que ministre de la Culture et des Communications, je peux vous dire que je ne resterai pas les bras croisés. Le Québec sera un carrefour important de l'autoroute de l'information. C'est vital pour notre avenir technologique et culturel. Mais je vous avoue que sans la souveraineté, le Québec est forcé de se battre avec une main dans le dos, et un boulet aux pieds. Et ce serait vrai même si le ministre fédéral n'était pas Michel Dupuy. Vous noterez avec moi que le nouveau président de Radio-Canada, l'ancien ministre conservateur Perrin Beatty, est un des plus grands défenseurs du pan canadienisme qu'on n'ait jamais connu. Quand il était ministre de la Culture, il était tellement insensible aux revendications québécoises qu'il donnait de l'urticaire à Liza Frulla. Alors moi j'ai très peur pour l'autonomie de Radio-Canada par rapport à la CBC. Les décisions qui sont prises à Ottawa et à Toronto en ce qui concerne la production de Radio-Canada vont être prises en fonction d'une vision nationale qui nie l'existence d'une culture et d'un peuple québécois. Il faudra être très vigilants.

Je vous parle du danger que pose le Canada aux communications et à la culture, mais c'est vrai pour presque tous les secteurs. Nous avons la chance d'avoir développé entre nous Québécois une capacité de forger rapidement des consensus, et de prendre au bon moment les virages qui se présentent. C'est l'atout d'une société de taille moyenne, éduquée et solidaire. Cependant il arrive de plus en plus souvent que le Québec ne puisse passer aux actes, ne puisse traduire son consensus en décision, parce que les leviers nous échappent. Parce qu'il nous faut attendre qu'un consensus pancanadien se développe sur la question à l'ordre du jour, avec des populations qui ont d'autres priorités, d'autres façons d'aborder les problèmes ou de concevoir les solutions.

Je ne dis pas que les solutions des Québécois sont meilleures ou pires que celles de nos voisins. Je dis cependant que l'agilité que nous pourrions mettre au service des Québécois

est constamment gaspillée dans des débats incessants et stériles de répartition de compétence avec le Canada. Je dis que notre volonté d'agir vite et bien est souvent perdue dans l'immobilisme et la lourdeur d'un cadre politique qui nous dessert. C'est notamment vrai en matière de main d'œuvre, où nous avons ici des consensus depuis plusieurs années, mais des consensus qu'Ottawa refuse de reconnaître.

Rester dans le Canada dans ces conditions, c'est accepter que le Québec, comme communauté nationale, comme peuple, meure à petit feu. C'est grave ce que je vous dis et pourtant c'est vrai.

Bien sûr, je suis certain que si le Québec restait au sein du Canada on assisterait encore à de grandes réussites individuelles de Québécois. Et on continuerait sans doute à fournir au Canada, comme on le fait depuis un siècle, certains de leurs meilleurs politiciens. Et, je ne peux résister à la tentation de le dire, certains de leurs pires. Mais le Québec, c'est plus que des réalisations individuelles. C'est une volonté de réaliser des choses en tant que peuple. C'est un vouloir-vivre collectif, une identité que l'on construit ensemble, et qui nous porte tous. Le Canada nous a dit, au moment de la nuit des longs couteaux en 1981, au moment de Meech et au moment de Charlottetown, que jamais cette identité collective ne nous serait reconnue dans la fédération. Que si nous étions différents des autres canadiens, il ne fallait en aucun cas que cette différence soit inscrite dans les lois, et il ne fallait surtout pas qu'elle ait des conséquences en termes d'autonomie pour les Québécois.

Comprenez-moi bien: les Canadiens aiment le Québec, oui. Mais comme une carte postale. Ils nous disent: sois beau et tait toi. Et l'invitation que nous lance le Canada anglais aujourd'hui, c'est une invitation à la folklorisation. Accepter cette invitation serait terrible. À l'heure où le Québec est plus que jamais présent au monde, par ses exportations, ses ingénieurs, ses films, son cirque, ses avions, ses wagons de métro, ses athlètes, alors qu'il est prêt à déployer ses ailes et à devenir un membre de la famille des nations, les Québécois accepteraient de renoncer à leur pleine capacité d'initiative, et se contenteraient de jouer les seconds rôles. Je ne peux imaginer la quantité d'énergie qui serait sapée par une telle décision.

Vous savez, nos opposants parlent parfois des gens qui quitteraient le Québec en cas de souveraineté. Moi je me préoccupe du signal d'échec collectif, de renoncement et de démission que nous lancerions à nos jeunes et à tous les Québécois si on devait dire cette année qu'on abandonne les combats des Jean Lesage, de Daniel Johnson père et de René Lévesque.

Dans deux jours, nous serons le 20 mai. C'est un anniversaire important. Il y a quinze ans ce jour-là, les Québécois étaient appelés à se prononcer sur leur avenir. Beaucoup d'entre vous étiez au rendez-vous, et moi aussi. Mais nous n'étions pas tout à fait assez nombreux. Et ce soir-là, rappelez-vous, René Lévesque nous avait dit: À la prochaine fois ».

« La prochaine fois », mes amis, c'est maintenant. Cet automne, les Québécois seront invités une nouvelle fois à prendre en main leur destin. Et je puis vous dire avec une grande sérénité que cette fois-ci, ils seront -nous serons suffisamment nombreux au rendez-vous.

La victoire nous appelle, et nous sommes en train de nous y rendre. J'aimerais partager avec vous quelques-unes des raisons de mon optimisme. D'abord, il faut prendre un peu de recul, et constater combien la situation a complètement changé depuis 15 ans. Jamais, de son vivant, René Lévesque n'a connu les niveaux d'appui à la souveraineté que nous connaissons aujourd'hui chez les Québécois. Les deux derniers sondages publiés nous ont donné plus de 50 %.

Jamais, de son vivant, René Lévesque n'a pu compter sur le soutien d'un parti souverainiste à Ottawa. Jamais il n'aurait rêvé qu'un souverainiste soit leader de l'opposition en Chambre et que, sur le terrain, 53 députés fédéraux fédéralistes soient remplacés par 53 députés fédéraux souverainistes.

Surtout jamais, de son vivant, René Lévesque n'a pu constater le verrouillage complet, répété et assumé du système fédéral canadien, comme nous pouvons le faire aujourd'hui. Cette donnée est essentielle: en 1980, les fédéralistes se permettaient encore de promettre quelque chose. Le Parti libéral québécois promettait de renforcer la dualité du Canada. Ils avaient produit un long document très sérieux à ce sujet, appelé le livre beige. Daniel Johnson faisait alors le tour du Québec en promettant qu'un vote pour le Non, ce serait un vote pour la reconnaissance de deux nations au Canada. Il était sincère: deux nations.

Aujourd'hui, M. Johnson est incapable de faire produire par son parti le moindre document crédible. Lorsqu'il en laisse tomber un, comme il y a deux semaines, il l'enterre immédiatement, tellement il n'est pas montrable. M. Johnson ne le dit pas trop fort ces temps-ci, mais on sait qu'il se décrit toujours comme un « nationaliste québécois », qu'il trouve inacceptable la constitution de 1982, indéfendable les intrusions fédérales dans les affaires québécoises et détestable le pouvoir de dépenser d'Ottawa.

Pourtant, cette année, M. Johnson a fait des visites dans les capitales canadiennes, et nulle part il n'a demandé de faire reconnaître les deux nations. Nulle part il n'a même demandé de reconnaître la société distincte. M. Johnson a maintenant des revendications tellement modestes qu'il refuse même de les mettre sur papier. Il préfère en dégager l'esprit. Comme à Toronto, devant les membres du Canadian Club, où il a déclaré qu'un vote pour le Non allait générer, et je cite, « une bonne dose de pensée positive ».

Je savais que l'ésotérisme faisait des progrès au Québec, mais je constate qu'il tient maintenant lieu de programme constitutionnel aux libéraux.

Le vrai chef du camp du Non, le premier ministre Jean Chrétien, ne fait pas dans le détail. La semaine dernière à Montréal, il a donné son programme pour le Canada de l'après Non. Il faudra, a-t-il dit, « tourner la page » et « mettre, enfin, toutes nos énergies au service d'une cause commune: bâtir la belle province de Québec et notre pays, le Canada. » « La belle province de Québec ! « c'est pas beau ça ! Ça a des odeurs d'années 50, vous ne trouvez pas? Voter non, c'est acheter un billet pour le passé, pour le grand retour du paternalisme.

La nouvelle vedette du camp du Non, Lucienne Robillard, a eu aussi des choses importantes à dire, lundi dernier, à Montréal. Cette ancienne libérale québécoise, ex-signataire du Rapport A1laire, a vécu une grande transformation dans sa vision du pays. Sans rire, elle a

décrit le Canada comme, et je cite: « une association souple et dynamique de provinces et de territoires, tous différents les uns des autres, mais unis pour mieux prospérer. » C'est une déclaration qui vaut son pesant d'or. Donc, le Canada n'est pas formé de deux nations, de deux peuples ou de deux sociétés distinctes ou même de deux cultures. Pour le nouveau fédéralisme de Mme Robil1ard, il est formé de dix provinces, toutes différentes. En fait, elle met sur le même pied les Territoires du Nord-Ouest et le Québec. Euh, pardon, je veux dire « la belle province de Québec ».

Ce que les leaders du Non sont en train de faire, c'est de renoncer totalement à l'espoir de rendre le Québec plus autonome au sein du Canada. De renoncer complètement à réparer l'outrage commis en 1982, quand le Canada a modifié, contre la volonté du Québec, sa loi fondamentale. De renoncer complètement à ce que le Québec soit autre chose qu'une « belle province ». C'est pourquoi le combat référendaire de l'automne se présente de façon complètement différente de celui de mai 1980. Car les Québécois ne sont pas des provinciaux. Ils veulent se prendre en mains. Ils veulent être maîtres chez eux. Les Québécois n'ont pas renoncé, eux, au combat pour leur identité.

Mon optimisme face au rendez-vous de cet automne n'est pas seulement fondé sur la mollesse et la déroute de nos adversaires. Il est fondé aussi sur une convergence nouvelle entre beaucoup de Québécois qui rejettent le statu quo: je veux parler, au-delà du Parti québécois et du Bloc québécois, des groupes réunis au sein des Partenaires pour la souveraineté: mouvements syndicaux, groupes populaires, organisations étudiantes, écrivains et artistes.

C'est une conjonction bien plus vivante et bien plus large que celle dont nous pouvons disposer en 1980. Je veux parler aussi des individus éminents, de plusieurs milieux, qui ont adhéré au Conseil de la souveraineté dirigé par M. Yves Duhaime. Des gens qui ont le courage de leurs convictions et qui mettent leur crédibilité au service d'une cause qui leur est chère. J'observe aussi que d'anciens élus libéraux, comme Guy Bélanger, et d'anciens ministres conservateurs, comme Marcel Masse et Monique Vézina, ont ouvertement pris parti, ces derniers mois, pour la souveraineté.

Ces derniers ont pris part au grand exercice démocratique que nous avons engagé en décembre et dont nous sommes en train de tirer des conclusions. Vous le savez, nous avons entrepris de faire en sorte que la souveraineté ne soit pas l'affaire d'un parti ou d'un gouvernement, mais la grande affaire de tout un peuple. C'est pourquoi nous avons soumis à la discussion populaire notre projet de souveraineté, incarné dans l'avant-projet de loi. Plus de 53 000 personnes ont répondu à l'appel, et sont venues nous donner des conseils, ont proposé des changements, des améliorations. Les 16 commissions régionales, celle des jeunes et des aînés ont soumis leur rapport, puis la commission nationale en a fait une synthèse brillante et fructueuse.

Nos adversaires, ces grands démocrates qui pratiquent le boycott comme si c'était leur sport national, nous implorent de ne pas tenir compte des recommandations des commissions, et de ne rien changer à notre projet. Ils tremblent à l'idée que nous puissions faire une jonction saine et solide avec les espoirs d'une majorité de Québécois. Ils nous voudraient cassant et dogmatiques. Ils sont mal tombés car l'objectif de toute cette démarche était justement de tenir compte des vœux des Québécois et d'améliorer le projet qu'on leur soumettra.

Nous travaillons en ce moment sur plusieurs des recommandations issues des commissions. Les Québécois, vous le savez, nous ont demandé de leur donner des réponses à un certain nombre de questions qu'ils se posent sur la souveraineté. M. le Hir a publié cette semaine une troisième étude sur les conséquences de la souveraineté et il est loin d'avoir terminé. Nous travaillons sur d'autres moyens de répondre aux interrogations des citoyens. Les Québécois nous ont demandé aussi de mieux définir en quoi les choses seraient différentes dans un Québec souverain. Ils ont passé une grosse commande: celle d'un projet de société ou du moins d'une esquisse de ce que sera le Québec de demain. Nous y réfléchissons.

Ils nous ont suggéré bon nombre de modifications aux articles de l'avant-projet de loi, dont certains ajouts importants. Lorsque nous déposerons le projet de loi sur la souveraineté à l'Assemblée nationale à la rentrée d'automne, les Québécois pourront constater que leurs avis ont été entendus et respectés. Une des grandes préoccupations des Québécois a porté sur le type d'association qu'un Québec souverain pourrait développer avec le Canada. Vous le savez, la Commission nationale sur l'avenir du Québec a constaté comme nous que le maintien de l'espace économique canadien actuel est incontournable, qu'il s'imposera de lui-même, à cause de l'importance des échanges entre nous. Songez qu'à chaque quinze minutes, le Québec achète pour un million de dollars de produits canadiens.

La commission nous a cependant dit aussi de mieux définir comment un Québec souverain instituerait cette association économique et d'indiquer, dans le projet de loi, quelles formules nous pourrions proposer. Je peux vous dire tout de suite que nous allons proposer la constitution d'un tribunal conjoint de règlement des conflits commerciaux. La mise en place de ce genre de tribunal est plus avancée entre le Canada, les États-Unis et le Mexique, qu'entre les provinces canadiennes.

La commission nationale nous a demandé aussi d'envisager d'autres formes de partenariat, plus politiques avec notre futur voisin canadien. On peut songer à une proposition d'instance commune de gestion des éléments de l'association, une instance qui regrouperait des responsables politiques du Québec et du Canada. Actuellement, il n'y a pas moins de 802 instances fédérales-provinciales au Canada. 802 ! Je pense qu'un Québec souverain se libérerait avantageusement de cet incroyable magma bureaucratique en instituant à la place des réunions régulières de ministres du Québec et du Canada, chargés de gérer des matières que nous aurons, souverainement, décidé de mettre en commun.

Certains parlent de l'exemple européen, d'autres envisagent plus simplement la création d'un forum entre députés québécois et députés canadiens, qui échangeraient sur des questions d'intérêt commun. Nous prenons le temps d'examiner ces hypothèses et d'en élaborer.

Ce que les Québécois et les Commissions nous ont dit, à travers ces formules, c'est qu'un Québec souverain ne doit pas claquer la porte derrière lui. Qu'il doit au contraire préparer le meilleur voisinage possible avec le Canada pour les années à venir. Les Québécois savent bien, et jamais nous ne prétendons le contraire, que ces institutions communes ne pourront exister si le Canada s'y refuse. Je l'ai dit et je le répète: c'est une variable qui nous échappe. Nous sommes également tous d'accord pour dire que la souveraineté se fera avec ou sans l'existence de ces organismes communs. Mais les Québécois nous ont dit que nous ne

devions pas être passifs dans cette architecture de l'après souveraineté. Qu'il nous incombe, en un sens, de faire un pas de plus, et de montrer que, pour ce qui nous concerne, nous ne ferons preuve ni de rancune, ni d'esprit revanchard. Les Québécois veulent une souveraineté à leur image: ouverte, hospitalière, amicale.

Sur cette question, les Commissions ont été bénéfiques à d'autres acteurs de la vie politique québécoise. Je constate notamment une évolution intéressante des positions de l'Action démocratique de M. Mario Dumont. Il admet depuis quelques semaines que la souveraineté du Québec est un ingrédient essentiel, sans lequel aucun changement n'est possible. Les institutions qu'il propose pour ce qu'il appelle une future union politique » entre le Québec souverain et le Canada me semblent exagérément lourdes. Mais je dois noter que nous sommes sur des voies convergentes qui, je l'espère, pourront éventuellement conduire à une campagne commune.

Une chose est certaine: à l'automne, les Québécois voudront dire Oui à un projet qui leur ressemble. Et il leur ressemblera puisque c'est avec leurs vœux que nous l'aurons adapté. Ce projet comportera l'accession du Québec à la souveraineté: toutes les lois, tous les impôts, tous les traités. Il comportera aussi l'offre que le Québec fera au Canada pour la création d'institutions conjointes de gestion de notre association. La question, courte et claire, qui sera posée aux Québécois incarnera ces deux éléments: la souveraineté comme un aboutissement certain, et le partenariat comme une main tendue.

Et, pour une fois, résolus et responsables, souverains et amicaux, les Québécois pourront, enfin, se dire Oui.